DISCOVRS
CONTENANT ACTION DE GRACES SVR LE BAPTESME DE Mon. sieur Frere du Roy, & de la petite Madame.

Presenté à la Royne Regente, par Me. PIERRE DE BERNARD, *Conseiller au Parlement de Tholose.*

A PARIS,
Chez IEAN BRVNET, ruë Sainct Germain, aux trois Pigeons. 1614.
Auec Priuilege du Roy.

DISCOVRS CONTENANT action de graces, sur le Bapteſme de Monſieur Frere du Roy & de la petite Madame.

Preſenté à la Royne Regente, par Maiſtre Pierre de Bernard, Conſeiller au Parlement de Tholoſe.

MADAME, Si les Theſſaliens ont adorés l'Aſpic, la Bellete & l'Eſcarbot, pour auoir veu reluire en eux quelques petites images de la Diuinité: Et ſi le corps du Soleil ce voit en vne goute d'eau: Quels Temples d'honneur, qu'elle gloire, qu'elle action de grace rendrons nous à voſtre Majeſté, qui par tant d'admirables & honorables actions guidees par vne prudence plus diuine qu'humaine, teſmoigne auec qu'elle affection elle deſire non ſeulement la

conſeruation de la Paix & du bien de ſes ſubjects : Mais auſſi l'aduencement & accroiſſement de leurs proſperitez.

Il faudroit qu'ils fuſſent aueugles, comme les Dieux d'Epicure, ſourds comme le Iupiter des Cãdiots, muets & à langue noüee comme l'Harpocrate des Egyptiens, ſi auec leurs cœurs, leurs deſirs & leurs voluntez, ils ne vous offroient vn Obeliſque où la verge de Battus, des ciuiques Coronnes, les attours des Climacides faicts de Lys de Lizeron, & des Roſes d'Oleandre, des chappeaux d'honneur & de gloire, appellant les Cignes du fleuue de Meandre pour vous reciter vn los immortel : Ces preuues d'amour & d'afection que vous faictes paroiſtre ſont ſi douces, vtiles, & agreables qu'il ſemble que pour les rendre telles, voſtre Majeſté ait prinſe l'Heliante herbe de Cilicie, immittant les Roys & Mages de Perſe, ou bien les ait trempees dans l'huille de c'eſt œil perceant de la vertu, voſtre ſinguliere prudence, com-

me l'on faict les fleurs pour conſeruer ou accroiſtre leur odeur; Et croit on qu'elles n'ont pas eu moins de vertu pour l'aduantage de tous, que le Lyrinon Perſien, ou la Drogue Nephantes eſteignant les flammes du trouble & de la Guerre : A raiſon de quoy l'on vous nomme la Palladienne Grecque, ou la Poliade des François : Et pour monſtrer encor comme voſtre Diuin eſprit ſans reſembler aux Planettes Stationeres qui ſouuant à pied d'Eſtreuiſſe ſont ſubiettes à interruption; Volle ſans eſtre iamais hors d'halaine non ſeulement ſur les affaires plus difficilles: Mais auſſi ſur des deſſains remplis d'honneur & de gloire.

Voyant les faueurs de la Nature à tous poincts de perfection Imprimees ſur les faces de Monſieur Frere du Roy, & de la petite Madame, teſmoigner l'excellence de leurs ames; Pour antierement les deſgager du pouuoir de l'Euiatan Satan, & les combler des graces de Dieu : Voſtre Majeſté ſainctement ordonna

WILSON
NcU

le quinzieſme du mois de Iuin mil ſix cens quatorze, que les actes & ceremonies reſtant du Sacrement de Bapteſme leur ſeront adminiſtrees, ce qui fut faict par Monſieur l'Illuſtriſſime Cardinal de Bonſi voſtre grand Auſmonier, eſtants vos deux enfans veſtus de ſatin blanc, dans le Louure, & à meſme heure: Leſquels ayant eſté auparauant ondoyes, ſelon la forme obſeruee du tẽps des Apoſtres, ont receuë l'Onction du ſainct Creſme ſelon la tradition de ſainct Clement, & obſeruance du Pape Leon & autres ſaincts Peres, tiree de la bouche du Prophete Ezechiel au chap. 8. ou Dieu dict, *Ie te lauerai d'eau, & te oindray d'huille;* Par la vertu de ce Sacrement vos enfans ont eſté faicts citoyens du Ciel, & coheritiers du Royaume celeſte, Le ſel leur a eſté donné pour gage du ſerment de la fidelité deuë à Dieu. Ceſte faueur a eſté acquiſe par la creance de leurs Parrins & Marrines, & par ce moyen les graces du Ciel leur ont eſté deſparties comme à loccaſion de Marthe le Lazare reſſuſcita, par celle

de la Cananee sa fille fut deliuree, par celle du Centurion son fils fut guery: Dieu pour distribuer ses graces a voulu que les Roys & Prophetes fussent Oingts: Dauid fut Oingt & comme Prophete & comme Roy: Les Samaritains nous ont appris que le sel est vn gage de fidelité, quand aux enfans d'Israël estans perfides au Roy de Perse ils leur reprocherent le sel qu'ils auoient receu: I'admire l'election que vostre Majesté a faicte des Parrins & Marrines, choisissant pour Marrine de Monsieur Frere du Roy, la plus grande Princesse du monde, la Royne Marguerite, la gloire, l'honneur, & le nom de laquelle serõt à iamais graués dans le sein de l'immortalité: Et pour Parrin le tres-vertueux & tres-Illustre Cardinal de Ioyeuse Doyen des Cardinaux & Protecteur de l'Eglise Gallicane: Ceste Auguste Princesse ayant conserué en sa memoire que le vouloir du feu Roy Henry le Grãd, estoit qu'vn de ses enfans portast le nom d'vn des plus valeureux de ses Ancestres, donna à Monsieur le nom de

GASTON IEAN BAPTISTE, meſlant la valeur auec la grace & la ſainɛteté : Qui eſt vn des effects de ſon rare & admirable eſprit que le ſçaucir & les Muſes adorẽt inceſſemment: Vous auez deſiré que Madame Sœur du Roy, Royne accordee d'Eſpagne, à la compagnie de l'Illuſtriſſime Cardinal de la Roche-foucault, iſſu des Roys de Cicille, nommaſt la petite Madame de ſes venerables noms de HENRIETTE MARIE, nous repreſentant les vertus du Pere, & la ſageſſe de la Mere: Quel heur quel honneur à la France, voyant tant de merueilles en ce ſiecle heureux, par la dexterité de voſtre Regence: ô ! iour heureux qui a comblé d'aiſe, de grace, & de gloire vos ieunes enfans: Sainct Louys eſtima ſon Bapteſme le plus heureux iour de ſa vie: ô ! Saincte & venerable action que Pallas regarde d'vn œil tout plain d'amoureuſes eſtincelles, ô ! Pieuſe action que les Anges recitent au Ciel, rehauſſant leur voix par admiration : ô ! dignes preſens faicts à Dieu de ſes genereuſes, honorables

belles

belles & candides ames: ô! qu'il eſt vray ce que dit Tertulien, qu'aux Sacremens de l'Egliſe les ſaincts myſteres du Ciel ſe deſcouurent, & que la grandeur de la bonté & force de Dieu ſe voit en des choſes qui nous ſemblent petites, que nous ne pouuons comprendre à raiſon de la foibleſſe de nos ſens qui ne peuuent aller plus auant que de l'eſcorce: Auſſi n'allons nous que d'vn pied à la cognoiſſance des ouurages du Ciel: Les Geometres dict Plutarque pour faire comprendre aux enfans les ſubſtances inuiſibles, leur mettent à la main des corps groſſiers Spheres & Cubes, ie voudrois eſtre vn Timanthe pour viuement repreſenter combien de graces de benedictions & de faueurs, Dieu a largement deſparties non ſeulement à vos enfans, mais à voſtre Majeſté, à toute l'aſſemblee, & à tout le Royaume receuant vne ſi belle offrande: voſtre bel eſprit en l'excellance de ſes deliberations faict voir qu'il ne recherche en terre que toute choſe

saincte & diuine pour nous mettre hors des flots de nos confusions, nous attirer à luy par sa clemence, & au Ciel par sa pieté.

Vostre Majesté tesmoigne qu'elle n'est pas ignorante des benedictions que Dieu distribue au Sacrement de Bapteſme, & des maux que bien souuent a faute d'iceluy arriuent : Les exemples nous en donnent beaucoup d'asseurance : En l'an de nostre Sauueur douze cens nonante huict Cassan Roy des Tartares ayant par vne forte armee de Caualerie vaincu le Roy d'Armenie il deuint amoureux de la fille de ce Roy à raison de sa grand beauté, l'ayant espousee nasquist de leur mariage vne fille fort hydeuse & contrefaicte laquelle estant Baptisee miraculeusemẽt deuint excellante en beauté: Sainct Augustin au vinctieſme liure de la cité de Dieu chapitre huictieſme raporte qu'vne femme frapee d'vne maladie qui sembloit incurable fut guerie par le Bapteſme, de meſme vng Iuif taché de lepre fut gueri estãt Bap-

tisé par l'Eueſque de Conſtantinople.

En Egipte y a vne fontaine en laquelle ſouuent la Vierge Marie auoit lauć les langes de noſtre Sauueur eſtāt les Sarrazins laués de ceſte eau ont eſté gueris de l'infette puanteur de leurs corps: Puiſque voſtre Majeſté c'eſt curieuſemēt portee en ſi honorable ſubject elle ne ſera moins ſoigneuſe de la cōfirmatiō qui leur eſt neceſſaire: Charles Roy de France ſçachant quel bien apporte la confirmation fit confirmer ſon cher couſin le fils du Roy de Boheme: Ayant apprins par les Hiſtoriēs les inconuenients qui arriuent a ceux qui ont negligé ce Sacrement.

Et plus i'eſleue mon Eſprit vers le Ciel de voz belles conceptions par leurs effects hauts releues, & importans i'apprens que toutes voz entrepriſes ſont confites au miel de la ſageſſe: Et encor que ceſte bōne opinion ſoit vne eſpece de louange d'heue à la Grandeur devos merites: Elle eſt tellemēt ſuiuie reſonnant par tout le mōde que prenant ſon jour & ſa lumiere de

la bouche des gens de bien chaſcun recite ce qu'il admire & admirant vous offre mille fleurs d'honneur & de gloire conſerueesen l'Eternel printemps de voſtre vertu. Toute choſe rare conçoit la merueille & enfante l'admiration, & tont Eſprit curieux recherche comment & pourquoy ce faict ce qui ne ſe faict pas touſiours mais bien ſouuant il faut plier comme fit Socrate le genouil ſoubs le Ciel, ne pouuant deſcerner cõme la nature en diuerſes faiſons deſcouure ſes ſecrts miſterieux & ſes miſteres ſacrés: Il faut ſeulement rendre graces à Dieu qui faict reliure en voſtre Majeſté l'excellance de ſes ſaincts deſirs & puis que la proſperité des Roys reluit ſur le frond de leurs ſubjects nous deuons prier la diuine bonté qu'il luy plaiſe vous enuoyer du Ciel vn Apotheoſe & vng priuilege d'Eternelle vie, ce Theombrotion des Roys de Perſe, ceſte herbe ſalutaire que les grecs appellent. Strychnos affin qua longs jours nous viuions ſoubs voſtre obeiſſance rece-

uant l'honneur de vos cõmandemens me fauorisant de la creance d'estre de vostre Majesté.

Le plus humble & plus affectionné seruiteur & subject.
DE BERNARD.

FIN.

Le Si. me desauance.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAr graces & Priuilege du Roy, Il est permis à Iean Brunet, Imprimeur & Libraire, d'imprimer ou faire imprimer vn liure intitulé: *Discours contenant action de graces sur le Baptesme de Monsieur Frere du Roy, & de la petite Madame, composé par Maistre* PIERRE DE BERNARD, *Conseiller au Parlement de Tholose*: Et deffences sont faictes à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer ou faire imprimer vendre ny distribuer deuant le temps & espace de trois ans entier & accomplis, à compter du iour que ledict liure sera acheué d'imprimer, sur peine de confiscation des exemplaires qui se trouueront imprimé, & d'amende arbitraire, Donné à Paris le 21. de Iuin mil six cens quatorze.

Signé BRIGARD.